

Témoignage de Jacquemoux (Marnaz)

L'alcool modifié, le choix de la raison

Pour en finir avec les coûts de recyclage, et sans danger pour la santé, le décolleteur a choisi l'alcool plutôt que le perchlo.

Après quinze années d'utilisation et beaucoup de maintenance, la machine de lavage au trichlo de la société Jacquemoux, à Marnaz, devait être remplacée. Pour le décolleteur de la rue du Nant, elle revenait trop chère en produit et en entretien. Christophe Jacquemoux, le directeur général de cette entreprise de 38 salariés s'est mis à la recherche d'un nouveau fournisseur. Satisfait par des essais réalisés en Allemagne et séduit par l'accompagnement technique que lui proposait l'importateur Ecobome Industrie de Pont-de-Roide (Doubs), connu depuis plusieurs années dans la fourniture d'équipement de lavage au solvant et en lessiviel, le dirigeant a choisi de s'équiper d'une machine allemande Roll à alcool modifié. Laquelle a été livrée dans son atelier en décembre dernier. À noter que la marque allemande, réputée outre-Rhin, procédait à sa première livraison dans la vallée de l'Arve.

Le trichloréthylène étant déconseillé par la médecine du travail, le décolleteur souhaitait employer le perchloréthylène. Cependant, le coût du recyclage étant identique à celui du trichlo, il décida de s'orienter vers l'alcool modifié qui donne des résultats similaires. Bien qu'il soit plus cher que le perchlo, ce produit non chloré élimine pas mal de contraintes pour la société Jacquemoux. Plus respectueux pour l'environnement, la santé du personnel et surtout moins générateur de déchets.

L'installation sous-vide utilisée par l'entreprise de Marnaz ne consomme que deux fûts d'alcool par an contre un fût hebdomadaire



Eric Boone, d'Ecobome Industrie, et Christophe Jacquemoux (à droite) posent devant une machine sous-vide Roll fonctionnant à l'alcool modifié ou perchlo, au choix.

de trichlo. Le retour d'investissement se fera principalement sur la consommation de solvant, et sur la possibilité de prendre de nouvelle part de marché chez ses clients. Par ailleurs, Christophe Jacquemoux espère mieux les satisfaire grâce à une dépollution particulière des pièces, conformes à leurs cahiers des charges.

Plus de reprise

L'entreprise fondée il y a une cinquantaine ans réalise la moitié de son chiffre d'affaires dans l'automobile. Le reste se partageant entre le médical, l'armement, l'aéronautique et le bâtiment. D'où une variété de matière première employée : aciers, aciers spéciaux, inox 316L et 904L, cupro-aluminium, titane... « Les résultats ont été concluants surtout sur des pièces complexes, ouvrages et présentant des taraudages profonds », se félicite le décolleteur qui ajoute : « Grâce à cette machine, les opérations de nettoyage manuel, de reprise et de tri ne sont plus nécessaires. » « Elle est équipée de deux réservoirs de lavage et de différentes filtrations métalliques et de poches. Une pompe haute pression et de haut débit permet un lavage à effet hydrocinétique en bain immergé. », décrit

Éric Boone, gérant d'Ecobome Industrie. Un système d'ultrasons à plot indépendant, réparti sur l'ensemble de la chambre de travail, garantit un nettoyage optimum des pièces percées et taraudées. » Le solvant dans le réservoir 2 issu de la distillation est filtrée en permanence à 10 microns. Quant au système de chargement, celui-ci offre une autonomie d'une heure de production. Soit trente six paniers.

Jérôme Meyrand

Roll en chiffres

6 machines ont été vendues sur le marché français depuis que la société Ecobome Industrie a repris la distribution le 1^{er} janvier 2008. La première livraison dans la vallée de l'Arve date de décembre dernier chez Jacquemoux à Marnaz. La société allemande Roll (145 salariés) existe depuis **50 ans**. En 2008, **70 machines** ont été fabriquées. Installations de lavage lessiviel (**50 %**), au perchlo **25 %** et non chloré **25 %**.